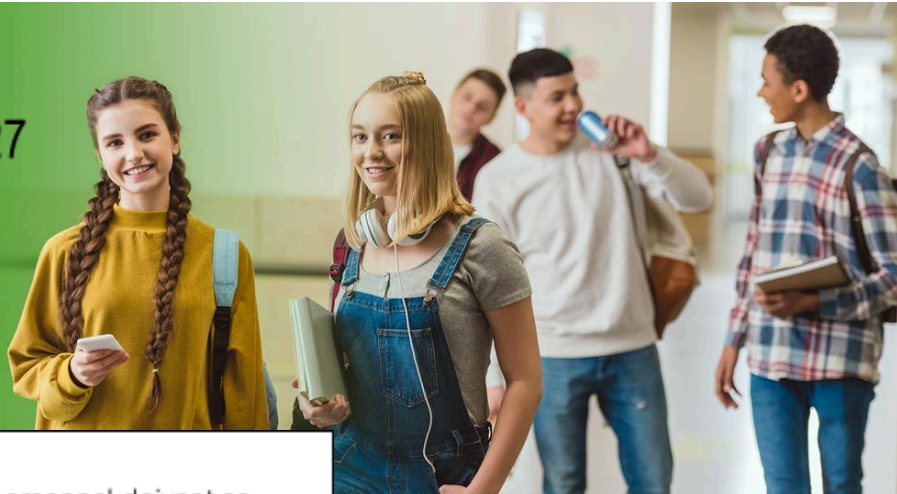


Plan d'action 2026-2027

Pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous



À notre école

Nous croyons que les élèves et l'ensemble du personnel doivent se sentir bien et en sécurité à l'école. Afin de maintenir ce climat propice au développement des élèves et à leurs apprentissages, tous les membres du personnel contribuent à la mise en œuvre d'un plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire. La violence et l'intimidation de tout genre sont inacceptables. Elles ne sont pas tolérées à l'école, ni dans les autobus scolaires, ni par le biais de l'électronique. Si nous en sommes témoins, nous intervenons. Si des actes de violence mettant en cause la sécurité d'une personne surviennent, les élèves doivent le déclarer et savoir que ces incidents seront gérés immédiatement et efficacement. Toute personne qui sait que de tels actes sont commis doit les déclarer. Chacun a le droit d'être protégé et le devoir de protéger les autres.

Portrait de la situation

Selon le sondage maison réalisé cette année, les forces de l'école de la Clé d'Or sont:

1. Les élèves de tous les cycles se sentent en sécurité.
2. Les élèves de tous les cycles s'entendent bien entre eux.
3. Les élèves de tous les cycles semblent confiants de dénoncer les situations d'intimidation à un adulte.

Nos défis:

1. Les élèves de tous les cycles semblent former des clans qui excluent des élèves.
2. Les élèves doivent apprendre à s'affirmer davantage lorsque des rumeurs circulent sur eux ou sur les autres.
3. Les élèves doivent mieux connaître le rôle des adultes présents sur la cour et les règles de sécurité.

Priorités

D'ici juin 2027, nos priorités seront d'abord de travailler l'inclusion et l'affirmation de soi de tous les élèves. Aussi, nous voulons sensibiliser les élèves aux rôles des adultes dans l'école. Tous les intervenants seront impliqués dans la formation Optifex. Le vocabulaire et les outils d'Optifex seront harmonisés et permettront de guider les adultes dans leur pratique.

Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

- L'implication des parents (OPP) lors d'activités spéciales (dîner de Noël, patin, sorties scolaires, campagne de financement, pique-nique, bibliothèque).
- De plus, le préscolaire invite les parents et les futurs élèves à venir se familiariser avec l'équipe-école et le milieu scolaire à 2 reprises.
- Le visuel Optifex sera diffusé aux parents afin de les familiariser avec le vocabulaire et permettre une continuité dans le développement des fonctions exécutives.
- Un Info-parent est remis à chaque 2 mois.

Document explicatif destiné aux parents de l'école

CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les

Nos principales actions pour prévenir la violence et l'intimidation

- Présence d'éducatrices spécialisées lors des récréations et au service de garde ;
- Implication dans la communauté (pique-nique, guignolée de jouets, mois de la gentillesse, semaine contre l'intimidation, semaine de prévention pour la santé mentale;
- Comité d'élèves;
- Animation dans les classes par l'éducatrice spécialisée à chaque mois sur une compétence socio émotionnelle;
- Utilisation d'un babillard afin de promouvoir les apprentissages socio émotionnels;
- Modélisation des comportements attendus par tous;
- Capsules informatives pour les parents conçues par les professionnels du milieu;
- Passation de questionnaires variés afin de prévenir les gestes de violence et d'intimidation (sociogramme, questionnaire maison);
- Distribution du référentiel de l'école la Clé-d'Or à toutes les familles et personnel scolaire;
- Rencontre du comité récréation à tous les cycles.

Nos principales actions lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation

La direction traite avec diligence toute situation et communique promptement avec les parents des élèves concernés pour les informer et les impliquer dans la recherche de solution.

Au moment où le geste est observé et suivi :

(Actions à prendre par l'adulte témoin (Premier intervenant) :	Actions à prendre par la personne responsable du suivi (Deuxième intervenant) :
-Arrêt d'agir ; -Nommer le comportement attendu en lien avec le code de vie ; -Orienter l'élève vers les comportements attendus ; -Vérifier sommairement l'état de la victime ; -Consigner et transmettre les informations à l'intervenant responsable et direction de l'école.	- Évaluer et analyser la situation ; - Recueillir les informations ; - Rencontrer la victime, les auteurs et les témoins ; - Assurer la sécurité de la victime ; - Évaluer la gravité du comportement ; - Informer les parents de la situation et les impliquer dans la recherche de solutions ; - Identifier les mesures de solutions ou d'encadrement à mettre en place ; - Assurer le suivi des interventions ; - Consigner les interventions.

Mesures de soutien, d'encadrement et sanctions :

Pour l'élève victime	Pour l'élève témoin	Pour l'élève auteur
- Reconnaître l'incident et rassurer l'élève ; - Renforcer le comportement de dénonciation ; - Offrir des rencontres individuelles de soutien à la gestion des émotions ; - Évaluer les conséquences de la situation pour la victime ; - Rehausser la surveillance (moments ou lieux) ; - Référer à des ressources externes spécialisées.	- Reconnaître l'incident et rassurer l'élève ; - Renforcer le comportement de dénonciation ; - Évaluer les conséquences sur le climat du groupe, le niveau scolaire ou l'école ; - Offrir un soutien de la TES à l'élève au besoin.	- Offrir des rencontres individuelles visant à amorcer la réflexion sur le comportement ; - Offrir des ateliers individuels ou de groupes ; - Impliquer les parents dans la mise en œuvre de stratégies.

Violence à caractère sexuel

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les personnes adultes, peu importe leur fonction, ont l'obligation de signaler à la DPJ toutes les situations d'abus sexuels et d'abus physiques subies par des enfants. La confidentialité des personnes qui font un signalement à la DPJ est assurée.

S'il s'agit d'une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel, la direction de l'école doit informer l'élève victime de la possibilité de s'adresser à la Commission des services juridiques. Lorsque l'élève est âgé de moins de 14 ans, elle en informe également ses parents. Lorsque l'élève est âgé de 14 ans et plus, elle peut, si cet élève y consent, en informer également ses parents.

Moyens pour signaler une situation de violence ou d'intimidation

Pour ces situations, les parents ou les élèves des écoles peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : intimidation@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52011.

Moyens pour signaler une situation à l'école :

- sur le site Internet du CSSDN ;
- Sur le site Internet de l'école ;
- Dans l'agenda ;
- Via le code QR sur les affiches de plainte dans l'école.

Moyens pour signaler une situation dans le transport scolaire :

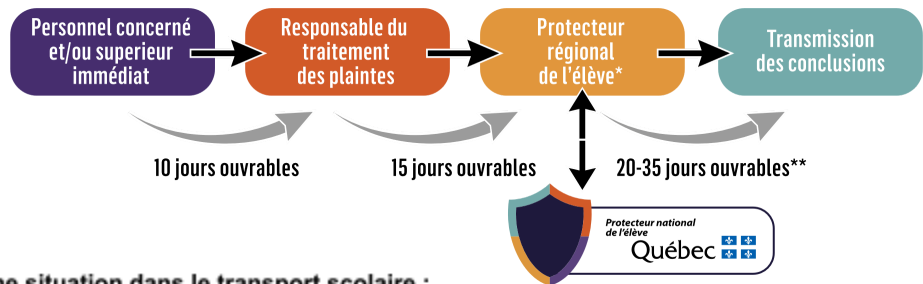
st@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52101 ou poste 27739 (ASSEZ)

Violence à caractère sexuel

Toute personne peut signaler directement au protecteur régional de l'élève une situation où un acte de violence à caractère sexuel a été commis à l'endroit d'un élève : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Processus pour procéder à une plainte

Une plainte peut être formulée par un élève ou l'un de ses parents à la suite d'une insatisfaction envers un service scolaire. Ce schéma résume le processus à suivre (le processus complet et détaillé est disponible sur notre site Internet cssdn.gouv.qc.ca) :



Moyens pour signaler une situation dans le transport scolaire :

Remplir un [formulaire de plainte](#).

Vous trouverez le document [ici](#)

Violence à caractère sexuel

Une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel peut aussi être formulée directement au protecteur régional de l'élève par un élève ou l'un de ses parents : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

Ce document a été vérifié par le conseil d'établissement le : 10 juin 2026

Quelles étaient nos priorités/objectifs de l'année 2025-2026 ?

Nos priorités étaient d'augmenter le climat relationnel chez nos plus grands, puisque cet aspect ne ressort pas chez nos plus petits. Nous souhaitons que 70% des élèves de 2e et 3e cycle entretiennent des relations positives avec leurs pairs et le personnel de l'école. Nous voulions aussi développer l'empathie des élèves afin qu'ils s'entraident et qu'ils prennent soin les uns les autres. Nous souhaitons que 70% des élèves aient le sentiment qu'ils s'entraident et qu'ils prennent soin les uns des autres.

Quelles actions avons-nous réalisées ?

- Semaine de prévention contre la violence et l'intimidation;
- Présence d'éducatrice spécialisée lors des récréations et au service de garde;
- Poursuivre les surveillances stratégiques dans l'école;
- Le mois de la gentillesse;
- Plusieurs thèmes animés dans les classes sur les compétences socio émotionnelles);
- Différentes activités afin d'améliorer le sentiment d'appartenance (pique-nique, guignolée de denrées, journées thématiques, comité d'élèves, spectacle d'art dramatique, embellissement des corridors, participation à des activités sportives organisées par le centre de service,etc.;
- Utilisation de la plateforme Moozoom;
- Photos affichées sur le babillard et sur le Facebook de l'école lorsque les élèves gagnent un certificat;
- Questionnaire maison sur le climat scolaire;
- Implication des élèves dans le choix des récipiendaires des certificats et lors de la cérémonie de remise,
- Installation d'un corridor actif;
- Concours de dessin pour la semaine de la sensibilisation contre l'intimidation. Le dessin de l'élève gagnant a été imprimé sur des verres qui ont remis à chacun des élèves de l'école.

Quels sont les résultats et les impacts de ces actions ?

Nous avons observé une progression significative de la relation entre les élèves, passant de 55 % à 81 % par rapport à l'année dernière. Cette amélioration peut être attribuée aux activités et ateliers organisés mensuellement dans les classes. Ces activités travaillent sur les compétences socio-émotionnelles de tous les élèves en offrant des stratégies, des activités et des outils à tous.

De plus, la mise en place du comité récréation a facilité la cohérence, la constance et la rigueur. Les ajustements et discussions menés ont permis d'améliorer la surveillance, rendant nos interventions plus efficaces et axées sur la prévention.

À l'école la Clé-d'Or, nous plaçons la prévention au centre de nos préoccupations, contribuant ainsi à un climat scolaire positif. Tout au long de l'année, plusieurs semaines sont consacrées à des thématiques préventives, telles que la semaine de lutte contre l'intimidation, la semaine de la gentillesse ou encore celle dédiée à la santé mentale. Ces initiatives favorisent un environnement sain et sensibilisent les élèves à l'importance de créer un cadre respectueux et bienveillant.